RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIES DE CRÉTEIL
PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

RAPPORT DE JURY

Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

SESSION 2025

CRPE public et privé

Externe, second concours interne, 3e voie

Sommaire

1. RAPPEL DU CADRE DES ÉPREUVES 3
2. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ 3
- ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS 3
- ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES 3
- ÉPREUVE ÉCRITE D'APPLICATION 3

3. ÉPREUVES D'ADMISSION 4
- ÉPREUVE DE LEÇON 4
- DURÉE DE PRÉPARATION : 2 HEURES 4
- DURÉE DE L'ÉPREUVE : 1 HEURE 4
- ÉPREUVE D'ENTRETIEN 5
- DURÉE TOTALE DE L'EPREUVE : 1 HEURE ET 5 MINUTES 5
- COEFFICIENT 2 5
- ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE 5

4. ÉLEMENTS STATISTIQUES 7
- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ 7
- ÉPREUVES D'ADMISSION 7

5. ANALYSES ET COMMENTAIRES DU JURY SUR LES EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ 8
- ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS 8
- ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES 11
- ÉPREUVE ÉCRITE DE SCIENCES ou HISTOIRE et GÉOGRAPHIE -EMC ou ARTS 14

6. ANALYSES ET COMMENTAIRES DU JURY SUR LES ÉPREUVES D'ADMISSION 22
- ÉPREUVE ORALE DE LEÇON FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES 22
- ÉPREUVE ORALE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE 27
- ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES 28

1. RAPPEL DU CADRE DES ÉPREUVES [1]

Les épreuves de tous les concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE), concours externe, troisième concours et second concours interne se déroulent en deux phases : l'admissibilité et l'admission. L'admissibilité est composée de trois épreuves écrites et l'admission de deux épreuves orales. Les candidats peuvent également demander à subir une épreuve orale facultative portant sur une langue vivante étrangère.
Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

2. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

- **ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS**
- DURÉE : 3 HEURES
- COEFFICIENT 1

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

- Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat.
- Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale.
- Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

- **ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES**
- DURÉE : 3 HEURES
- COEFFICIENT 1

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.
L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

- **ÉPREUVE ÉCRITE D'APPLICATION**
- DURÉE : 3 HEURES
- COEFFICIENT 1

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : Sciences et technologie ; Histoire, géographie, enseignement moral et civique ; Arts.

[1] https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-1100

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.
L'épreuve est notée sur 20. Pour l'épreuve d'Arts, chaque composante de l'épreuve est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

- **Sciences et technologie**

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

- **Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

Pour chaque session, deux composantes parmi l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique sont déterminées par la commission nationale compétente. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

- **Arts**

Pour chaque session, deux composantes éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts sont déterminées par la commission nationale compétente. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

3. ÉPREUVES D'ADMISSION

- **ÉPREUVE DE LEÇON**
- DURÉE DE PRÉPARATION : 2 HEURES
- DURÉE DE L'ÉPREUVE : 1 HEURE

- **Français** : 30 minutes. L'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.
- **Mathématiques** : 30 minutes. L'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.
- **Coefficient 4**

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.
Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.
Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant, au plus, quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...
Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.
L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

- **ÉPREUVE D'ENTRETIEN**
- DURÉE TOTALE DE L'EPREUVE : 1 HEURE ET 5 MINUTES
- COEFFICIENT 2

L'épreuve comporte deux parties :

- **La première partie (30 minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation. À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. **Cet exposé ne saurait excéder 15 minutes**. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.
- **La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation**. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation par le candidat, d'une durée de 5 minutes maximum, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes. La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, a pour objectif de permettre au jury d'apprécier, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, l'aptitude du candidat à :
    - S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.).
    - Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV de l'arrêté fixant les modalités les modalités d'organisation des concours.
L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

- **ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**
- DURÉE DE PRÉPARATION : 30 MINUTES
- DURÉE DE L'ÉPREUVE : 30 MINUTES

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.
L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages au maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante

étrangère choisie).
L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.
Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

4. ÉLEMENTS STATISTIQUES

- **ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

Concours		Nb* postes	Nb inscrits	Nb présents aux épreuves écrites	Nb présents avec une note éliminatoire aux écrits	Moyenne générale/20 des non éliminés	Nb admissibles
Public	Externe	236	1365	370	36	12,91	323
	Second concours interne	5	116	15	5	10,7	9
	Troisième concours	19	346	53	9	11,29	39
Privé	Externe ISFEC	48	322	104	5	13,44	97
	Externe Eurécole	8	133	11	5	9,5	5
	Externe Néher	5	64	12	0	11,35	11
	Second concours interne ISFEC	25	24	10	2	12,65	8
	Second concours interne Eurécole	4	11	3	0	11,14	3
	Second concours interne Néher	2	7	2	0	7,38	0
	Troisième concours ISFEC	9	66	13	1	12,81	12
	Troisième concours Eurécole	2	31	5	0	11,13	3
	Troisième concours Néher	2	22	4	0	13,07	4
TOTAL ACADEMIE		**365**	**2507**	**602**	**63**	**11,45**	**514**

- **ÉPREUVES D'ADMISSION**

Concours		Nb postes	Nb inscrits	Nb présents aux épreuves orales	Nb notes éliminatoires	Moyenne générale/20 des non éliminés	Nb d'admis
Public	Externe	236	1365	302	12	12,93	236
	Second concours interne	5	116	6	0	12,42	5
	Troisième concours	19	346	37	3	9,97	19
Privé	Externe ISFEC	48	322	95	0	12,77	71
	Externe Eurécole	8	133	3	0	14,11	3
	Externe Néher	5	64	11	1	12,7	5
	Second concours interne ISFEC	25	24	7	1	11,21	5
	Second concours interne Eurécole	4	11	3	1	9,83	1
	Second concours interne Néher	2	7	0	0	11,31	0
	Troisième concours ISFEC	9	66	12	1	11,31	6
	Troisième concours Eurécole	2	31	2	0	15,5	2
	Troisième concours Néher	2	22	4	0	8,54	2
TOTAL ACADEMIE		**365**	**2507**	**482**	**19**	**11,88**	**355**

**Nb : nombre*

5. ANALYSES ET COMMENTAIRES DU JURY SUR LES EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

• ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

PARTIE I : ÉTUDE DE LA LANGUE

Remarques sur le sujet

L'épreuve 2025 se fonde sur un texte tiré d'une œuvre écrite par une autrice connue, Marguerite YOURCENAR (*Nouvelles orientales*, « Comment Wang-Fô fut sauvé », Gallimard, 1963). L'extrait, qui propose une réflexion sur le rapport entre l'art et la réalité, n'était pas censé poser de difficultés de compréhension aux candidats. De même, les questions de langue de la partie I n'offrent aucun degré de complexité et correspondent à des domaines et réflexions linguistiques simples, que tout professeur des écoles doit maîtriser. L'ensemble des exercices permet d'aborder un panel diversifié de notions d'étude de la langue : identification de temps ainsi que modes verbaux, réécriture, délimitation et identification de propositions, natures et fonctions de mots et groupes de mots.

Remarques sur les copies

Certaines copies témoignent d'une bonne connaissance de l'étude de la langue. Les candidats identifient majoritairement les infinitifs des verbes conjugués (même si la forme verbale « tu me demandes » a été parfois identifiée comme une forme pronominale). Si les temps sont plutôt bien identifiés (parfois des imprécisions concernant le passé simple, identifié comme passé), les modes le sont moins bien (notamment le gérondif). L'exercice demandant des modifications orthographiques dans le cadre d'une réécriture est globalement réussi, avec toutefois de nombreuses erreurs portant sur le participe passé *assis / assises* (souvent fléchi comme un verbe conjugué sous la forme incorrecte *assisent*) et certaines modifications indues (mise au pluriel du verbe *procurer* par exemple). La proposition subordonnée relative est correctement délimitée et nommée mais l'identification et l'analyse des propositions donnent lieu principalement à deux erreurs : non-identification de la proposition infinitive, confusion entre proposition principale et indépendante. Plusieurs copies ont précisé les liens entre les propositions, ce qui n'était pas demandé mais témoigne d'une recherche de précision. Les natures grammaticales sont plutôt bien identifiées. Toutefois, de nombreuses copies se trompent dans l'analyse du « *m'* » identifié comme adverbe ou préposition, ce qui révèle une incompréhension de la langue et une méconnaissance étonnante. Les fonctions, quant à elles, ne sont pas connues, notamment pour « *dont* ». Le complément d'objet indirect est souvent identifié mais le verbe complété est souvent omis. Le jury constate, pour l'ensemble de la première partie, un manque de précision dans l'emploi de la terminologie grammaticale.

Conseils aux candidats

La première partie de l'épreuve nécessite des connaissances grammaticales élémentaires assurées et une capacité à justifier parfois une identification, en recourant à des critères prioritairement syntaxiques. Tout cela doit se manifester par la clarté et l'exactitude des réponses et par l'utilisation d'une terminologie grammaticale adaptée.
Pour réussir les exercices de langue, il est donc conseillé de :

- Revoir la grammaire et les fondamentaux de la langue de façon méthodique et être précis et rigoureux dans l'emploi de la terminologie de l'étude de la langue. Pour cela, il est recommandé de s'appuyer sur des grammaires de référence, par exemple : *Grammaire Méthodique du français*, PELLAT, RIOUL, RIEGEL, *la Grammaire du français*, de DENIS et SANCIER-CHATEAU, *la Grammaire du français* (téléchargeable sur Eduscol).
- S'entraîner régulièrement. Les connaissances théoriques doivent être mises en pratique par des exercices réguliers et variés, permettant d'appréhender la langue comme un système à la fois vivant et descriptible

avec rigueur.

- S'entraîner à formuler des réponses exhaustives, en vérifiant que la consigne a été bien suivie.

Partie II : LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE

Remarques sur le sujet

La partie articulant étude du lexique et compréhension lexicale n'était pas de nature à déconcerter un candidat préparé. Les questions permettaient de vérifier la compréhension de certains mots et expressions, en contexte, et la maîtrise de la formation d'un mot simple (plusieurs radicaux étaient acceptés). Cette partie est la seule, notons-le, interrogeant la compréhension du texte.

Remarques sur les copies

La notion de synonymie est maîtrisée, ce qui n'empêche pas des contresens (par exemple, pour l'adjectif *grêle*, la météorologie a pu être convoquée). Les candidats ayant proposé des listes de synonymes (alors que la consigne en demandait « un » par mot) ont été la plupart du temps desservis par cette technique, car les listes pouvaient comporter des réponses inexactes, ce qui invalidait la réponse. La décomposition du verbe *dégouter* a été réussie, avec un recours à une terminologie appropriée, à l'exception des mots « radical » ou « base », qui n'ont pas toujours été mentionnés. Si le suffixe n'a pas toujours été indiqué, le préfixe a été bien identifié. Le sens figuré de l'expression « l'éclaboussure des âmes humaines » a été perçu sans que soit toujours mentionnée la dimension métaphorique de la phrase. L'opposition entre la pureté du personnage et la noirceur de la réalité des hommes est majoritairement expliquée, avec parfois quelques maladresses cependant.

Conseils aux candidats

Pour réussir la deuxième partie, il est conseillé de/d' :

- Enrichir son vocabulaire par la fréquentation de textes variés (littérature et presse) et des dictionnaires. Le *Dictionnaire historique de la langue française (DHLF)* dirigé par Alain REY permet notamment de prendre conscience de l'historicité du lexique.
- Maîtriser la terminologie propre au lexique.
- Travailler la manipulation de la langue.
- Se référer à l'étymologie pour enrichir sa compréhension lexicale.
- S'habituer à appréhender les mots en sens et en contexte.
- Systématiser la réflexion sur la formation des mots.
- Parfaire ses connaissances en stylistique et apprendre à ne pas en rester au simple repérage de procédés de style.

Partie III : RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT

Remarques sur le sujet

Après un sujet sur les pouvoirs de l'écriture en 2024, la session 2025 proposait un beau et profond sujet de réflexion sur les relations cette fois entre l'art et le réel, ce qui autorisait des pistes assez variées ; ce qui autorisait aussi des références particulièrement diversifiées, empruntées à la littérature, à la culture et/ou à l'univers artistique ; ce qui pouvait permettre également au candidat de mettre en avant son propre rapport à l'art. Il va sans dire que, parallèlement au fond, la correction ainsi que la justesse de la langue étaient évaluées, que les capacités à structurer avec cohérence et équilibre son propos pesaient également dans la note attribuée.

Remarques sur les copies

Certains candidats ont proposé une réflexion riche, fine, avec parfois cette année une certaine ambition philosophique opportune. A titre d'exemple, des copies ont su montrer que, à l'instar de la situation du texte de Marguerite Yourcenar (dont on attend qu'il soit mobilisé), l'une des vertus de l'art est de pouvoir souvent sublimer le réel, d'idéaliser nos vies, de styliser ce qui s'offre à nous ; cette transfiguration étant source de beauté et poésie mais pouvant aussi parfois engendrer une inadaptation, une souffrance, comme l'Empereur de Marguerite YOURCENAR ou comme Emma BOVARY qui voudrait une vie semblable aux romans qu'elle a lus dans sa jeunesse. Si l'on renverse la réflexion, ainsi que l'ont fait des candidats, l'art peut au contraire chercher à montrer le réel, à le retracer, à en témoigner et, partant, à dénoncer éventuellement. Pensons aux courants culturels du Réalisme, du Naturalisme, aux œuvres testimoniales puissantes, aux œuvres rendant hommage. Allant même plus loin, certaines copies ont su dépasser cette opposition en montrant combien le détour par l'imaginaire peut se faire un moyen aussi parfois pour questionner le réel, pour mieux le révéler (cas des dystopies, du mouvement de l'absurde par exemple).
Pour autant, de nombreuses insuffisances sont à déplorer. Sur le plan du contenu, trop de candidats en restent à des considérations malheureusement bien trop vagues, un peu creuses (sur le beau par exemple ou sur le rôle de l'art dans notre société) voire, en s'essoufflant, dérivent vers le hors-sujet comme les copies qui dissertent sur le mensonge de manière générale ou sur la valeur marchande de l'art. Par ailleurs, trop peu de candidats organisent leur propos de façon construite, progressive et argumentée. Un véritable cheminement réflexif peine à être conduit : les idées et les exemples sont dans ce cas empilés ; le propos se répète ; le plan est purement formel ; aucune véritable argumentation ne s'élabore. Dans les cas extrêmes, le devoir paraît rédigé au fil de la plume, sans souci de composition aucun.
Concernant les références censées venir étayer la réflexion, elles s'avèrent régulièrement trop pauvres (des candidats se limitent dans les cas extrêmes à évoquer des séries télévisées), nommées sans précision (« la poterie antique », les « peintures de bataille ») ou se retrouvent identiques de copies en copies, ce qui laisse à penser que ces connaissances ne sont que de seconde main, résultant peut-être de cours de préparation au concours. Ainsi, le jury a énormément retrouvé d'allusions au même tableau de PICASSO (*Guernica*), à la même toile de DELACROIX, aux *Nymphéas* de MONET, à ZOLA. Trop souvent aussi, les exemples apportés sont convoqués sans analyse, sans être réellement exploités.
En outre, les copies témoignent pour certaines d'entre elles d'une maîtrise de la langue (orthographe, lexique, syntaxe) très insuffisante, voire marquée par une écriture difficilement lisible.
Enfin, il convient d'être attentif à la gestion du temps afin de ne pas négliger cette troisième partie.

Conseils aux candidats

Pour réussir cette partie, il est donc conseillé de :

- Prendre appui avec intelligence sur le texte qui offre souvent des pistes, prendre le temps de bien le comprendre et d'analyser la question posée.
- Convoquer des références littéraires, culturelles et sociales précises, qui doivent être développées et analysées.
- Rédiger un développement dans une langue correcte (syntaxe, registre, lexique, orthographe).
- Maîtriser les codes universitaires (soulignement des titres d'œuvres) et les codes d'écriture (alinéas en début de paragraphe ; pour rappel, un paragraphe correspond à une unité de sens : il ne s'agit ni de produire un bloc argumentatif trop long ni de fragmenter la pensée en de multiples et brefs paragraphes).
- Réserver du temps pour une relecture qui s'attache au sens et à la langue.
- Veiller à la lisibilité de la graphie.
- S'entraîner à construire des plans.
- S'entraîner à rédiger des développements complets.
- Passer par des écrits de travail (élaboration du plan ; rédaction de l'introduction et de la conclusion).
- Fréquenter des lieux de culture comme les musées, les cinémas, les théâtres et ouvrir ainsi ses horizons.

- Enrichir sa culture littéraire par des lectures régulières et variées.

Conseil général sur l'épreuve

Pour la réussite de l'épreuve dans son ensemble, il est nécessaire de veiller à :

- L'utilisation d'une syntaxe correcte.
- L'emploi d'un lexique précis et adapté.
- La maîtrise de l'orthographe.
- La lisibilité de la copie, en soignant la calligraphie et en présentant proprement les réponses : on proscrira les abréviations et on évitera les ratures.
- La qualité de la rédaction : on privilégiera la clarté et la simplicité dans l'expression.
- La qualité de l'organisation de la pensée en soignant les articulations (transitions et connecteurs logiques).
- La maîtrise des conventions de présentation des titres d'œuvres.
- La relecture : il est souhaitable de relire deux fois sa copie, une première fois pour le sens et une seconde exclusivement pour l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation.

Pour préparer l'épreuve de français, il est utile de s'exercer d'abord à rédiger sans contrainte de temps afin d'acquérir une rédaction fluide, puis de rédiger ensuite en temps limité à de nombreuses reprises, afin de s'assurer de terminer l'épreuve dans le temps imparti.

• ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

Remarques sur le sujet

Le sujet était constitué de 6 exercices indépendants dont les notions mathématiques sont celles qui sont au programme de l'arrêté du 25 janvier 2021. Le programme de l'épreuve est ainsi constitué :

- Du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4.
- De la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019*). (Nombres réels, notions de multiple, diviseur et de nombre premier, calcul littéral).*

Il est précisé que les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3. La calculatrice est autorisée.

Remarques sur les copies

Le sujet est construit de manière à évaluer la capacité des candidats à résoudre des problèmes concrets, en lien avec des situations authentiques issues du quotidien des élèves ou des activités scolaires : voyage scolaire, expériences de probabilité simples, volumes en géométrie, traitement de données, étude des nombres rationnels et décimaux, reconnaissance de figures et utilisation d'outils numériques pour construire un patron.
La diversité des exercices permet de vérifier à la fois la rigueur des connaissances et la capacité à appliquer des méthodes adaptées, tout en respectant des exigences de clarté et de justification. Le premier exercice traite d'un problème de modélisation économique impliquant des fonctions affines. Le deuxième porte sur les probabilités à travers une expérience de lancer de jetons. Le troisième, plus long, aborde successivement la géométrie dans l'espace, les conversions d'unités, les calculs de pourcentages et le traitement de données statistiques. Le quatrième exercice interroge la compréhension des ensembles de nombres. Le cinquième propose une analyse comparative de figures géométriques en termes d'aire et de périmètre, tandis que le sixième associe géométrie dans l'espace et algorithmique avec un script de programmation dans Scratch.
Le sujet se révèle donc complet et représentatif des compétences attendues d'un futur professeur des écoles. Il exige

non seulement des connaissances solides, mais aussi une bonne gestion du temps, chaque exercice nécessitant lecture attentive, mise en œuvre méthodique et rigueur dans les justifications.

Exercice 1 : L'exercice 1 propose un problème de modélisation de coûts pour un voyage scolaire. Les candidats doivent déterminer l'organisme le plus avantageux pour un nombre donné d'élèves, établir des expressions littérales, résoudre une équation linéaire, comparer deux offres à partir d'inégalités, et calculer une répartition financière impliquant subventions et contributions des familles. Les domaines mathématiques mobilisés sont les fonctions affines, les équations et les pourcentages.
Les candidats ont généralement bien réussi la première question, consistant en un calcul direct des coûts pour un nombre donné d'élèves. En revanche, de nombreuses copies témoignent de difficultés dans l'écriture correcte des expressions de f(x) et g(x). Certains candidats ont confondu la base forfaitaire et le coût variable par élève. La résolution de l'équation f(x)=4300 a également posé problème, en particulier pour l'interprétation de la solution dans le contexte du problème.
La partie sur la comparaison des deux devis a été correctement abordée par une majorité des candidats, même si certains ont eu du mal à formaliser l'inéquation correctement. Concernant la répartition du coût entre la mairie, la coopérative et les familles, plusieurs erreurs ont été relevées : notamment des confusions entre "reste" et "part initiale", ou l'oubli de convertir les pourcentages en fractions irréductibles.

Exercice 2 : Cet exercice aborde une situation de probabilités simples avec des jetons à deux faces (0 et 1). Les candidats devaient calculer une probabilité exacte, analyser des affirmations d'élèves et justifier leurs réponses. Les domaines mathématiques mobilisés sont la combinatoire élémentaire, les probabilités et l'argumentation logique.
Les réponses à la première question ont été globalement satisfaisantes. La majorité des candidats a su énumérer les cas possibles et calculer correctement la probabilité d'obtenir une somme égale à 3. Cependant, certains oublient de vérifier l'exhaustivité des cas ou font des erreurs de dénombrement.
La justification de l'affirmation de Jeanne a été moins bien réussie. Beaucoup de candidats n'ont pas su expliciter clairement qu'il y a répétition avec trois objets et deux résultats possibles (0 ou 1). Concernant l'affirmation d'Olivier, les réponses étaient souvent incomplètes ou incorrectes : si certains ont repéré que l'affirmation "une chance sur deux" était erronée, peu ont su donner une argumentation rigoureuse.
Cet exercice nécessitait une bonne maîtrise de la combinatoire élémentaire et surtout une capacité à expliciter rigoureusement le raisonnement, compétence encore fragile chez de nombreux candidats.

Exercice 3 : L'exercice 3 porte sur la géométrie dans l'espace, les volumes, les conversions d'unités, les pourcentages, et les statistiques élémentaires. Il est divisé en trois parties, abordant respectivement la construction d'une piscine, l'effet thermique sur l'eau, et l'analyse de performances sportives d'élèves.
La Partie A, relative à la fosse de la piscine, a globalement été bien abordée : les candidats ont su appliquer la formule du volume d'un parallélépipède rectangle. Toutefois, des erreurs d'unité ont été relevées lors du passage de m^3 aux capacités de la benne. La question sur le foisonnement a généré davantage de confusion : certains candidats ont appliqué un mauvais pourcentage, calculant un volume réduit plutôt qu'augmenté. Enfin, pour le calcul du nombre minimal de bennes, beaucoup n'ont pas pris en compte la nécessité d'arrondir au nombre entier supérieur.
En Partie B, les conversions litres/m^3 ont été globalement bien réalisées. Cependant, la détermination du pourcentage d'augmentation du volume d'eau a été mal maîtrisée : certains ont utilisé une mauvaise formule ou inversé les valeurs de départ et d'arrivée. La question sur la hauteur d'eau a également été mal négociée par une partie des candidats, qui ont parfois oublié de convertir le volume en m^3 avant d'appliquer la formule du volume.
La Partie C, qui abordait les statistiques, a révélé des fragilités : bien que la formule à saisir dans le tableur soit en général bien comprise, la proportion d'élèves ayant parcouru 12 longueurs ou plus a parfois été mal calculée, certains omettant de simplifier la fraction. La médiane a été trouvée correctement dans de nombreux cas, mais son interprétation contextuelle est restée superficielle. Le calcul de la moyenne a souvent été perturbé par une gestion incorrecte des arrondis. Enfin, la dernière question nécessitant une équation pour retrouver le nombre de longueurs

"manquantes" a été peu réussie, signe d'une difficulté dans la modélisation.

Exercice 4 : Cet exercice évaluait les capacités à distinguer entiers naturels, décimaux non entiers et rationnels non décimaux. Les deux premières questions, portant sur les nombres entiers ont été correctement traitées par une majorité des candidats. Ceux qui maîtrisaient la notion de divisibilité ont su identifier que a devait être un multiple de 45 et b un diviseur de 45 (1, 3, 5, 9, 15, 45). Les questions suivantes ont posé davantage de difficultés. Certains candidats ont confondu "décimal" et "rationnel". Certaines réponses sont restées approximatives, sans justifications suffisantes. Le vocabulaire mathématique utilisé était parfois imprécis ou inadapté. Ainsi, cet exercice a révélé des lacunes sur les ensembles de nombres et sur l'interprétation des résultats de divisions en termes de type de nombre. Il rappelle l'importance d'une maîtrise fine des définitions et des propriétés des nombres rationnels.

Exercice 5 : L'exercice 5 est un exercice de géométrie plane, portant sur l'analyse d'aires et de périmètres de figures issues d'un triangle équilatéral déformé par des arcs de cercle. Il s'agit ici d'un travail d'observation attentive, de comparaison et de raisonnement sans calculs exigés. Les candidats ont globalement bien réussi les questions portant sur l'identification de la figure ayant la plus grande aire et de celle ayant la plus petite. La recherche de quatre figures ayant le même périmètre mais des aires différentes a posé davantage de difficultés. Beaucoup de candidats ont identifié correctement que les modifications de forme par bombement ou creusement n'affectaient pas le périmètre si la longueur des arcs restait constante, mais ils n'ont pas su systématiquement établir des ensembles complets de figures répondant aux critères. La dernière question, concernant les paires de figures ayant la même aire mais des périmètres différents, a été encore moins bien réussie : peu de candidats ont su exploiter l'idée que certaines figures, par symétrie ou équilibre entre bombement et creusement, conservaient leur aire malgré des périmètres différents. La vigilance dans l'analyse visuelle et la capacité à structurer l'information spatiale étaient ici fondamentales, et encore insuffisamment développées chez de nombreux candidats.

Exercice 6 : Ce dernier exercice combine géométrie dans l'espace (étude d'une pyramide régulière à base carrée) et algorithmique (programmation avec Scratch pour tracer un patron). Il évalue ainsi plusieurs compétences transversales : raisonnement spatial, propriété des triangles, usage d'outils numériques.
Dans la première partie, montrant que le triangle ASC est rectangle isocèle en S, beaucoup de candidats ont correctement appliqué le théorème de Pythagore ou utilisé la symétrie du carré pour justifier leur réponse. Néanmoins, certains ont mal argumenté, se contentant d'affirmations sans preuve.
Le travail d'identification des patrons a révélé des disparités. Si la reconnaissance des patrons corrects ou incorrects a été relativement bien menée, les justifications étaient souvent insuffisantes ou absentes, en particulier sur les raisons géométriques qui invalident certains patrons.
La dernière question, sur la complétion d'un script Scratch pour tracer le patron, a posé des difficultés majeures : peu de candidats ont su convertir correctement les longueurs en « pas » et utiliser les bons angles de rotation. Cela montre que la maîtrise de la programmation, même basique, reste encore perfectible, en particulier pour ce qui concerne la traduction d'une figure géométrique en algorithmes d'instructions.

Conseils aux candidats

Il est important de rappeler que l'épreuve de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse. Certaines réponses souffrent d'imprécision, de sauts logiques ou d'une simple juxtaposition de calculs sans explication. Il faut apprendre à justifier toutes les étapes importantes, même celles qui semblent évidentes.
Autrement dit, il ne s'agit pas tant pour les candidats de disposer de connaissances mathématiques (qui, pour la plupart, sont d'un niveau de l'enseignement secondaire – fin de troisième ou seconde), que de savoir utiliser ses connaissances dans un contexte et de les mettre en œuvre dans un raisonnement rigoureux, soigné, cohérent et

pertinent. Les meilleures copies ont su répondre à ces objectifs.
Par ailleurs, la gestion du temps est également un point stratégique. Chaque exercice doit être abordé méthodiquement, sans précipitation sur les premiers calculs, et avec suffisamment de temps réservé aux exercices plus complexes ou plus longs, comme ceux de traitement de données ou de modélisation géométrique. Une lecture attentive de l'énoncé avant toute tentative de réponse est indispensable pour éviter des erreurs d'interprétation.
Il est à noter que de nombreux résultats sont donnés, rendant ainsi les questions indépendantes des précédentes ;
Compte tenu du programme de l'épreuve, nous ne pouvons qu'encourager les futurs candidats à s'entrainer :

- Soit à partir de manuels de mathématiques de troisième voire de seconde pour la partie "Nombres et calculs".
- Soit à partir des sujets proposés lors de l'ancienne épreuve de mathématiques dans la partie 2 voire de la partie 1. Les sujets déjà proposés ces dernières années constituent une banque de données à explorer.

De plus, Il est recommandé de renforcer la maîtrise liée à la modélisation de problèmes, notamment en s'appuyant sur les guides « La résolution de problèmes mathématiques au Cours Moyen » et « La résolution de problèmes mathématiques au collège » (MEN, 2021).
Plus généralement, il est indispensable de bien connaitre les ensembles de nombres, en particulier l'ensemble des nombres décimaux et l'ensemble des nombres rationnels. Il est nécessaire de travailler le calcul littéral, en particulier la résolution d'équations et d'inéquations. Des exercices corrigés de manuels de cycle 4 ou de seconde aideront à asseoir ces capacités.
Les candidats doivent confronter systématiquement les résultats obtenus au contexte et ne pas hésiter à reprendre leurs calculs. Ils doivent lire attentivement les questions et tenir compte précisément des différentes consignes.
Enfin, la présentation et la rédaction des copies ne doivent pas être négligées. On constate en effet que la calligraphie et la présentation sont parfois peu soignées et nuisent à l'intelligibilité des réponses. En outre, la négligence orthographique, lexicale et un usage de la langue approximatif et relâché, voire défectueux, sont souvent observés et peuvent contribuer à diminuer fortement la performance de candidats.

• ÉPREUVE ÉCRITE DE SCIENCES ou HISTOIRE et GÉOGRAPHIE -EMC ou ARTS

• Sciences et technologie

Remarques sur le sujet

Le sujet de l'épreuve de sciences et technologie portait sur l'étude pluridisciplinaire du **Polar POD**, station scientifique dérivante destinée à l'exploration de l'océan Austral. Il a été bien accueilli par les candidats et les correcteurs. L'ancrage dans une actualité scientifique et technologique concrète (expédition menée par Jean-Louis ÉTIENNE) a suscité l'intérêt des candidats et a permis une articulation pertinente entre les dimensions scientifiques, technologiques et pédagogiques.

L'ensemble du sujet s'organisait en trois parties thématiques et comprenait 25 questions, dont 10 de nature didactique ou pédagogique (identifiables par un astérisque dans le sujet) et 15 mobilisant prioritairement des connaissances scientifiques. Chaque partie visait à évaluer des compétences complémentaires :

- **Partie 1 – Technologie** : analyser une structure innovante et écologique (Q1 à Q7). Cette partie mêle des questions de compréhension scientifique (fonctionnement, énergie) et des propositions pédagogiques (maquette, programmation).
- **Partie 2 – Physique-chimie** : modéliser des phénomènes physiques liés à la flottabilité, aux forces et à l'état de l'eau (Q8 à Q15). Elle évalue la maîtrise des notions fondamentales (masse, poids, changement d'état, constitution de la matière) et les capacités à les faire enseigner à l'école.
- **Partie 3 – SVT** : analyser des enjeux écologiques et climatiques à travers l'étude des écosystèmes et des gaz

à effet de serre (Q16 à Q25). Cette partie articule des savoirs scientifiques, des éléments de débat scientifique et des activités pédagogiques.

La partie technologique (partie 1) a été la mieux réussie dans l'ensemble. À l'inverse, la partie 2 (physique-chimie), pourtant fondée sur des situations familières (poids, flottabilité, état de l'eau), a constitué un point de difficulté pour de nombreux candidats, tant sur le plan des connaissances que des raisonnements scientifiques. La partie SVT (partie 3) a été globalement bien traitée, avec une meilleure maîtrise des notions et des enjeux pédagogiques. Néanmoins, comme les années précédentes, la maîtrise des connaissances scientifiques reste perfectible quel que soit le domaine.

Remarques sur les copies

La grande majorité des candidats a traité l'intégralité des questions, signe d'un bon engagement dans l'épreuve. Les copies témoignent, dans l'ensemble, d'une bonne compréhension des documents et des attendus mais d'une grande diversité de profils, allant de candidats manifestement bien préparés à d'autres en difficulté dès les premières questions. Dans l'ensemble, les productions sont claires et soignées, avec une structuration satisfaisante. L'expression écrite est globalement de bonne qualité.

Les bonnes copies se caractérisent par la précision, la concision, l'exploitation rigoureuse des documents et des formulations pédagogiques adaptées. Les propositions didactiques étaient souvent pertinentes et réalistes. Le recul sur les obstacles d'apprentissage, les représentations des élèves ou les formes de remédiation, apparaît plus fréquemment que les années précédentes.

Les copies plus fragiles souffrent d'une maîtrise insuffisante des savoirs scientifiques attendus, notamment en physique-chimie. Les confusions entre masse et poids (Q8), entre atome et ion (Q12), ou encore l'oubli récurrent des unités dans les calculs sont fréquents. La partie relative à l'effet de serre (Q21) montre également des imprécisions, avec des explications confuses sur le rayonnement et les gaz à effet de serre.

On note également une tendance fréquente à proposer des réponses longues et peu ciblées, masquant parfois des incompréhensions conceptuelles. Quelques copies présentent des maladresses de langage ou des fautes grammaticales (confusions infinitif/participe passé), mais les réponses aberrantes sont rares.

Les questions didactiques et pédagogiques ont été relativement bien traitées par les candidats, même si l'on observe parfois une tendance à proposer des dispositifs trop génériques ou théoriques (Q3, Q10, Q17). Les meilleures propositions correspondent à des **activités ancrées dans la réalité de la classe**, bien outillées et prenant bien en compte les représentations des élèves.

Remarques par questions

Les questions Q4 à Q7 et Q17 à Q22 ont été largement réussies, tandis que d'autres, Q8 à Q11, Q13 et Q16 ont davantage mis en difficulté les candidats.

Les premières questions 1 à 5, centrées sur l'analyse du dispositif technique Polar POD, ont été globalement bien réussies. Les candidats ont su identifier les fonctions des éléments (ballasts, flotteur), justifier le choix structurel, et lier le fonctionnement du navire aux enjeux du développement durable.

La **question 1** demandant d'identifier les fonctions mécaniques d'éléments techniques a été bien comprise dans l'ensemble, mais les réponses sont souvent longues et peu synthétiques. Les trois éléments attendus ne sont pas toujours présents.

La **question 2** est un peu moins bien réussie, ce qui traduit la difficulté à interpréter un choix technique en termes de contraintes physiques (vent, vagues…). La compréhension de ce qu'est la structure en treillis a peut-être bloqué certains candidats.

La **question 3** visait à tester la capacité du candidat à concevoir une activité pédagogique et à organiser un travail de classe autour de la réalisation d'une maquette. Elle traduit un bon niveau global. Les réponses sont souvent structurées et réalistes. Les éléments d'organisation pédagogique sont le plus souvent présents.

Pour ce qui est des **questions 4 et 5**, les candidats ont su identifier le caractère renouvelable des sources d'énergie et identifier dans le schéma les éléments demandés (1 = vent ; 2 = éoliennes ; 3 = batteries ; 4 = équipements informatiques).

Les **questions 6 et 7**, portant sur la programmation, ont été correctement abordées, bien que les propositions de remédiation manquent parfois de précision. Les compétences liées à l'algorithmique simple semblent en revanche bien acquises (identification de la boucle manquante « répéter indéfiniment »).

Les **questions 8 à 10**, relatives aux forces et à la modélisation du poids, ont révélé de vraies difficultés : confusion entre masse et poids, absence d'unités, ou encore méconnaissance du principe de flottabilité. Le vocabulaire physique n'est globalement pas assez maîtrisé. Pour la question 8, il s'agissait de mobiliser la relation P = m × g avec unités et données fournies. La réussite est moyenne, de nombreux candidats confondant poids et masse, ou omettent l'unité. Certains n'ont pas identifié les données pertinentes. L'étude des forces permettant la flottabilité du PolarPod de la question 9 montre la difficulté des candidats à mobiliser les caractéristiques vectorielles des forces. Les réponses sont ici souvent incomplètes. Etaient attendus les caractéristiques des forces : direction, sens et valeur, avec dans cette situation des directions et des valeurs identiques mais de sens opposé. Les vecteurs s'opposant, leurs sommes s'annulent donc le système est à l'équilibre. La question 10 demandait de concevoir une activité pour se représenter masse et taille. Les réponses fournies sont pour la plupart de bon sens, même si elles manquent de précision. Certaines analogies choisies ne sont pas toujours très appropriées, ce qui traduit pour certains candidats un manque de réalisme dans un contexte de classe.

Les **questions 11 et 12**, centrées sur la structure de l'atome et des ions, ont été très souvent échouées : peu de candidats savent utiliser la notation $\frac{A}{Z}X$, ou identifier correctement protons, neutrons et électrons. Les connaissances sur la structure de l'atome sont cependant un peu meilleures que celles portant sur les ions.

La série de questions 13 à 15, portant sur les changements d'état et la représentation d'expériences simples, a suscité des réponses très variées. Les candidats qui mobilisent des connaissances en lien avec le cycle de l'eau et les mélanges ont su tirer parti des documents. D'autres sont restés sur une simple description ou sur des interprétations erronées. Les questions 13 à 15 mêlant connaissances scientifiques et réflexion didactique sont peu réussies, en particulier à cause d'une mauvaise compréhension du protocole expérimental et du phénomène qu'il représente. Certaines réponses traduisent souvent une confusion entre distillation et filtration. Les questions étant liées, cela se traduit par des réponses peu pertinentes aux questionnements plus didactiques et pédagogiques.

Pour la **question 16,** les définitions proposées pour météo et climat ont rarement réuni conjointement les aspects temps et espace attendus.

La **question 17** viser à vérifier la connaissance du candidat sur la distinction croire / savoir et proposer une réponse pédagogique. Les copies traduisent un bon niveau de compréhension avec une distinction entre croyance et savoir pertinente dans de nombreux cas.

Les questions 18 à 20, de nature didactique et pédagogique, ont pour objectif d'analyser une production d'élève pour en comprendre les erreurs et proposer des remédiations. Les réponses produites sont globalement réussies, les hypothèses proposées pour la plupart recevables mais certains candidats ont confondu l'explication de la réponse de l'élève qui identifie des valeurs <5°C inexactes et celle de l'erreur relevée à la question précédente, un tracé entre les points qui ne suit pas l'ordre chronologique.

Les **questions 21 à 23** permettaient d'aborder différents phénomènes associés au cycle du carbone. Les réponses des candidats sont contrastées. L'effet de serre est souvent confondu avec l'absorption directe du rayonnement solaire et le rôle des êtres vivants dans le cycle du carbone est peu détaillé. L'effet de serre est donc un phénomène à clarifier par les candidats.

La question 24 permettait aux candidats d'énoncer des règles d'hygiène ou de sécurité pour un élevage pédagogique, qui ont fait preuve de bon sens pour formuler leurs réponses.

Pour la **question 25**, il s'agissait de proposer une exploitation pédagogique du document sur le cycle de développement. Les réponses manquent souvent de développement pour justifier l'utilisation possible du document 18 : en fin de séquence comme « évaluation », en trace écrite après l'observation des différents stades… dans tous les cas par observation.

Conseils aux candidats

Nous conseillons aux candidats de conjuguer trois dimensions : rigueur scientifique, clarté d'expression, et pertinence pédagogique. En particulier :

- Renforcer la maîtrise des notions scientifiques fondamentales, en particulier en physique (poids, forces, états de la matière, structures atomiques).
- Travailler leur rigueur dans l'écriture scientifique : utiliser un vocabulaire précis, soigner les schémas, détailler les calculs (formule + unité), expliciter les démarches.
- S'entrainer régulièrement à des exercices de calculs simples, en précisant systématiquement les unités.
- Développer une approche réflexive sur les pratiques pédagogiques : prise en compte des représentations des élèves, formulation d'objectifs clairs, construction d'activités adaptées.
- S'entraîner à proposer des remédiations concrètes et réalistes en cas d'erreur d'élève, avec des justifications claires.
- Soigner la lisibilité de l'écriture et éviter les formulations imprécises.

Enfin, une attention particulière doit être portée à la lecture fine des consignes afin de ne pas faire de contre-sens à l'exploitation des documents proposés dans le sujet.

• Histoire-Géographie

Conformément à l'arrêté paru au JO du 29 janvier 2021, l'épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique est une épreuve écrite d'application. Elle prend appui sur un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.
L'épreuve 2025 comportait deux parties : une partie relative à l'histoire et une deuxième relative à l'EMC.
L'épreuve consistait en la conception et l'analyse d'une séance ou d'une séquence d'apprentissage dans le domaine de l'histoire (cycle 3) pour les deux domaines.

○ Composante Histoire

Remarques sur le sujet

Le sujet était noté sur douze points.
Il s'agissait pour les candidats de réfléchir sur les lois scolaires de Jules FERRY, en expliquant dans un premier temps comment ces lois ont participé à l'enracinement des idées républicaines en France au début de la III^{e} République ; puis, de préparer une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « L'école primaire au temps de Jules FERRY » ; enfin, de détailler l'exploitation pédagogique d'un document utilisé lors de cette séquence.
Précisément, le sujet comportait neuf documents et trois questions :
Question 1 : ***« Les lois scolaires de Jules FERRY » sont identifiées comme « un des principaux repères chronologiques à construire » dans les programmes de CM2. A partir de vos connaissances et du dossier documentaire, expliquez de quelle manière l'école primaire publique a participé à l'enracinement des idées républicaines en France au début de la IIIe République ».***
Une réponse exhaustive n'était pas attendue. Le candidat devait montrer qu'il avait compris que l'affirmation de la République passe par la diffusion d'une culture républicaine à laquelle l'école primaire publique a fortement contribué, et aborder les trois dimensions essentielles suivantes :

- Les contenus et démarches d'enseignement, par exemple mise en place de l'instruction morale et civique qui remplace l'instruction morale et religieuse, lettre de Ferry aux instituteurs en 1883, diffusion du raisonnement scientifique, ….
- L'action législatrice de la puissance publique pour limiter l'influence de l'Église catholique dans l'éducation et assurer l'instruction des enfants : par exemple la gratuité de l'école en 1881, l'instruction primaire

obligatoire et la laïcisation de l'école publique en 1882, la laïcisation du personnel des écoles primaires en 1886.

- La large diffusion des symboles de la République (dans la classe, sur les bâtiments scolaires…) et des références à la Révolution : par exemple Marianne, le drapeau tricolore, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, ou encore la devise de la République, inscrite sur les frontons des édifices publics à partir du 14 juillet 1880.

Question 2 : *« Vous enseignez en classe de CM2 et vous préparez une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « L'école primaire au temps de Jules Ferry » du thème 1 du programme d'histoire, en précisant l'organisation générale de la séquence (c'est-à-dire le titre des séances la composant) et ses objectifs en termes de compétences, de connaissances et le lexique que vous mobiliseriez avec les élèves. ».*

Une séquence d'apprentissage détaillée n'était pas attendue de la part du candidat. Il s'agissait de vérifier s'il savait organiser sa démonstration et qu'il identifiait les connaissances essentielles à transmettre aux élèves et une ou des compétences à travailler avec ces derniers. La pertinence et le réalisme de l'organisation proposée et des objectifs mis en avant étaient appréciés. Pour le lexique, le candidat pouvait mobiliser les termes suivants : laïcité/laïcisation/école laïque ; République ; démocratie ; droits ou libertés.

Question 3 : « *Choisissez un document du dossier que vous utiliseriez dans le cadre de cette séquence. Justifiez votre choix. Puis détaillez l'exploitation pédagogique que vous en feriez. Enfin, proposez une trace écrite à réaliser avec les élèves à l'issue de cette exploitation* ».

Le choix du document était libre. Les documents d'accompagnement des programmes suggéraient plusieurs pistes pour choisir un document approprié, par exemple :

- Une entrée par l'étude des bâtiments (qui permettait d'amorcer l'étude des symboles tout en établissant concrètement que l'école est au cœur de la République).
- Une entrée par l'étude des programmes de 1882 qui mettent en place « l'aspect laïque de l'enseignement ».
- Une entrée par une photographie de salle de classe « pour comparer les rites scolaires qui se développent au cours de cette période et leurs propres habitudes scolaires quotidiennes ».

Ou toute autre piste pertinente justifiée par le candidat.

On attend notamment du candidat qu'il sache distinguer entre documents sources et textes issus de travaux d'historien.

La pertinence de son choix et de l'exploitation pédagogique est appréciée au regard des objectifs qui avaient été énoncés dans la réponse précédente. Le jury attendait la présentation d'une exploitation pédagogique détaillant la place dans la séance, les activités des élèves, les objectifs poursuivis en termes de compétences.

La trace écrite proposée par le candidat pouvait prendre des formes diverses : texte, carte mentale, tableau, etc. Il était attendu que cette trace écrite soit scientifiquement juste, réaliste et adaptée à l'âge des élèves.

Remarques sur les copies

Le sujet, classique et accessible, a semblé être apprécié par les candidats. La plupart des copies témoignent d'une bonne préparation, notamment disciplinaire, et mobilisent des connaissances.

Conseils aux candidats

De façon générale, le soin apporté à l'orthographe, la grammaire, la syntaxe ainsi que la graphie est essentiel : il permet une meilleure compréhension des intentions des candidats et une meilleure évaluation de leurs compétences.

Par ailleurs, on ne peut qu'encourager les candidats à prendre le temps de lire les consignes et à traiter tous les aspects des questions : ce n'est pas la longueur des réponses qui apporte les points mais leur clarté et pertinence. Par exemple, justifier le choix du document est indispensable.

Il faut veiller aussi à ne pas passer trop de temps sur la première question, au risque de survoler les suivantes.

Enfin, structurer la présentation de la séquence/séance à l'aide d'un tableau avec des entrées (objectifs, documents supports, notions, activités pédagogiques, …) peut être pertinent sans être obligatoire.

Autres remarques

Le jury a apprécié :

- Une piste pédagogique originale dans une copie où un candidat a proposé une séquence présentant l'école au temps de Jules Ferry à travers le prisme de deux enfants : une fille en ville et un garçon à la campagne.
- Une trace écrite bien adaptée au niveau CM2 et qui s'appuyait sur une description simple et factuelle des quotidien d'hier et d'aujourd'hui.

○ Composante Enseignement moral et civique

Remarques sur le sujet

Le sujet était noté sur huit points.
Le thème retenu était celui de la laïcité, sujet d'actualité en phase avec les enjeux éducatifs contemporains.
Le sujet comportait trois documents et deux questions.

Question 1 : « *Vous enseignez en classe de CM2. Indiquez quelle définition de la laïcité vous donneriez aux élèves* ».
Le jury n'attendait pas une seule et unique définition de la laïcité. Mais le candidat devait mentionne que la laïcité est un principe d'organisation de la République reposant sur la neutralité de la puissance publique et la séparation des Églises et de l'État, et visant à garantir la liberté de conscience de chacun et l'égalité civile. La définition proposée par le candidat devait être adaptée à la compréhension d'un élève de cycle 3.

Question 2. « *Dans l'objectif d'organiser la journée nationale de la laïcité 9 décembre, vous avez pris connaissance des représentations initiales que des élèves ont de la laïcité (document 8). Expliquez comment vous utiliseriez la Charte de la laïcité pour faire évoluer ces représentations initiales* ».

Encore une fois, le jury était ouvert à de nombreuses propositions. Ce qui était attendu c'est que celles-ci soient pertinentes et réalistes et conduisent les élèves à affiner et à enrichir leur compréhension de la laïcité.

Remarques sur les copies

Les candidats ont majoritairement eu des difficultés à définir la laïcité, souvent confondue avec la notion de liberté de pensée sans que la neutralité de l'État soit évoquée. Les représentations des élèves ont été très peu interrogées.

Conseils aux candidats

De façon générale, le soin apporté à l'orthographe, la grammaire, la syntaxe ainsi que la graphie est essentiel : il permet une meilleure compréhension des intentions des candidats et une meilleure évaluation de leurs compétences.
Il est nécessaire de bien intégrer les compétences à la démarche pédagogique et de formuler des consignes simples et compréhensibles par des élèves de CM2.

• Arts

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Au titre d'une session, deux composantes parmi les trois enseignements suivants sont déterminées : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.
L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.
Concernant cette session, la première composante était orientée Arts plastiques – Cycle 2 en proposant une fiche de préparation. La seconde composante s'employait à proposer un sujet dans le domaine des univers sonores – petite section de maternelle avec pour perspective une analyse critique d'une fiche de préparation

Chacune des composantes proposait un dossier documentaire.

Remarques sur le sujet

Partie A : Les candidats étaient invités à élaborer une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 2 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.
La séance proposée portait sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet : La narration et le témoignage par les images /Articuler le texte et l'image à des fins d'illustration, de création.

Quatre documents constituaient le dossier documentaire :
Document n° 1 : Ressources iconographiques susceptibles d'être mobilisées dans la conception et/ou le déroulé de la séance.
Document n° 2 : Contraintes didactiques et pédagogiques.
Document n° 3 : Claude REYT, *Les arts plastiques à l'école.* Paris, Armand Colin, 1998, p. 59.
Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) - Arts plastiques – Compétences travaillées. BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

Partie B : Les candidats étaient invités à réaliser l'analyse critique d'une séance destinée à une classe de petite section, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les points de programme suivants :

- Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons.
- Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive et artistique.

Le dossier documentaire comportait quatre documents.

Document n° 1 : Chanson traditionnelle, *Un canard à dit a sa cane*. Source : Musique Prim', réseau CANOPÉ.
Document nº 2 : Fiche de préparation à analyser.
Document n° 3 : *La Danse chez les petits et tout-petits, CYCLE 1. Comptines & jeux chantés dansés*, Inspection académique Moselle, Académie de Nancy-Metz (extraits).
Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages premiers (cycle 1), BOENJS n°25 du 24 juin 2021 (extraits).

Remarques sur les copies

Partie A : La conception de la séance pouvait se concevoir selon des approches diverses mais dans tous les cas, il était attendu du candidat, une réponse organisée et structurée avec introduction, développement et conclusion. Les attendus pouvaient être décrits de différentes manières. Malgré tout, il était pertinent de retenir quelques points saillants dont :

- Une introduction, autour des éléments suivants : Les enjeux liés à l'enseignement du point de programme précisé ; La présentation de la fiche de préparation en tant qu'outil ainsi que la prise en compte de tout ou partie des documents du dossier.
- Un développement, consacré à la conception d'une fiche de séance permettant au candidat de témoigner d'une bonne compréhension des enjeux de la discipline et de sa didactique, l'ensemble autour de quelques invariants pédagogiques (place de la pratique, articulation pratique/réflexion, mise en œuvre d'un projet individuel, rencontre avec les œuvres, place de la verbalisation et plus largement du langage oral). Le candidat pouvait préciser les différentes caractéristiques didactiques et pédagogiques de la séance qu'il ou elle proposait (les compétences, les matériaux, les étapes de la séance, le vocabulaire et les notions, tout autant que les modalités d'évaluation retenues). Il pouvait aussi justifier ce projet de séance en développant une ou plusieurs de ses dimensions (les modalités d'enseignement, la démarche de projet de l'élève, la place de l'oral, notamment la verbalisation, la place de l'analyse et des échanges entre pairs) pour ne citer que celles-ci. Quels que soient les choix opérés, il était attendu que le candidat les justifie.

- Enfin, une conclusion, pertinente et adaptée croisant synthèse, analyse et perspective.

Conseils aux candidats

Quelle que soit la présentation adoptée par le candidat, la qualité globale de la composition (précision des éléments habituellement constitutifs d'une fiche de préparation, compréhension des enjeux disciplinaires, pertinence de la proposition, qualité de la rédaction) a été appréciée.

Partie B : Cet ensemble invitait les candidats à s'interroger sur les modalités de construction de compétences et d'acquisition de connaissances autour d'une chanson à partir de ces entrées :

- L'approche vocale adaptée à des jeunes enfants,
- L'approche motrice (ronde dansée).

Le document 1 mentionnait la chanson issue du corpus d'œuvres, servant de support à la séance décrite. La fiche de préparation de séance à analyser constituait le document 2.
Dans le document 3 étaient rappelés quelques principes de mise en œuvre de la danse avec les plus jeunes élèves de l'école (2/3 ans), plus particulièrement les enjeux corporels, les objectifs liés au développement du corps et de l'écoute, les contraintes spatiales et temporelles.
Enfin et non des moindres, le rappel du programme en document 4 abordait la spécificité de la chanson dansée (ou de la ronde chantée) en proposant des extraits issus du domaine 3 (Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques) et du domaine 2 (Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique).

Le document 2 pouvait permettre au candidat de mobiliser ses connaissances pédagogiques et didactiques pour repérer les éléments saillants de la séance proposée (des points positifs, des fragilités). Les documents 3 et 4 permettaient d'envisager des propositions de remédiation relatives à la séance décrite (des activités *a priori* réalisables par les enfants de petite section mais une mise en œuvre beaucoup trop dense et rapide, l'absence de prise en compte des spécificités vocales, un questionnement qui aurait dû se limiter à « de quoi, de qui parle la chanson » un apprentissage du chant qui ne prenait pas en compte le temps d'entrée en activité des plus jeunes, etc.)

L'analyse de la séance et les propositions de remédiation pouvaient se concevoir selon des approches diverses. Quels que soient les choix opérés, il était attendu que le candidat les justifie. Il était aussi souhaitable que la composition du candidat s'organise selon la forme introduction – développement – conclusion et réponde à la plupart des attendus autour de la compréhension des enjeux, mais aussi, l'analyse des points du programme, la mise en activité des élèves, la connaissance de l'école maternelle, pour n'en citer que quelques-uns.

Conseils aux candidats

La qualité globale de la production du ou de la candidate a été appréciée : compréhension des enjeux disciplinaires, pertinence de l'analyse et de la proposition de reconstruction, qualité de la rédaction.

6. ANALYSES ET COMMENTAIRES DU JURY SUR LES ÉPREUVES D'ADMISSION

• ÉPREUVE ORALE DE LEÇON FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES

L'épreuve de leçon a pour ambition d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La leçon n'est donc pas une restitution de connaissances disciplinaires, mais bien une épreuve pratique visant à mesurer la projection dans le cœur de métier du professeur des écoles. Elle porte sur un sujet fourni par le jury dans un champ disciplinaire mentionné, pour un niveau scolaire donné, à une période de l'année précisée. En appui sur l'exploitation du dossier proposé et ses connaissances sur le sujet, il est attendu que le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement et expose, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique. Il s'agit d'un exposé et non de la simulation d'une situation de classe.

L'épreuve de leçon de français dure trente minutes et se déroule en deux temps :

- Exposé du candidat (10 à 15 minutes) à partir du dossier de quatre pages, fourni pour l'épreuve.
- Entretien avec le jury (pour la durée restante impartie à cette première partie).

Pour cette quatrième session depuis la mise en place de la cette formule de concours, les membres des jurys ont pu constater que les candidats étaient globalement mieux préparés aux attentes et exigences de l'épreuve, particulièrement d'un point de vue formel. Il était explicitement demandé aux candidats de traiter et répondre aux deux sujets en proposant une leçon ; il ne s'agissait pas d'être dans une entrée critique des documents.

• Première épreuve d'admission : Leçon de français

Caractéristiques des dossiers :
Les dossiers sont constitués de trois à quatre documents de nature variée en lien avec le sujet. Pour le français, le choix a été opéré de proposer d'abord des documents institutionnels et/ou théoriques puis des ressources pédagogiques (pages de manuels, outils d'enseignants, productions d'élèves...) de manière à placer les candidats dans des conditions proches de celles de l'exercice professionnel. Conformément à l'arrêté du 25 janvier 2021, le sous-domaine disciplinaire, le niveau de classe et la période sont précisés dans la consigne. La prise en compte de la diversité des élèves peut y être également demandée.

Communication :
Le registre de la communication verbale et non verbale des candidats est la plupart du temps adapté au concours et certains candidats font preuve d'une réelle aisance dans leur relation avec le jury. En revanche, des tics de langage trop fréquents desservent les candidats. Le niveau de langue exigé dans cette épreuve orale doit être compatible avec les exigences du métier.

Exposé :
Les candidats exposent leurs propos entre 10 à 15 minutes. Une présentation trop courte présage souvent des connaissances fragiles, voire erronées et ceci se confirme lors de la phase d'entretien.

Les exposés sont généralement construits, structurés selon une trame apprise et les candidats ont pris soin d'organiser leur propos. Il est à noter qu'une lecture de la préparation avec des difficultés à se détacher de ses notes rend la communication avec le jury plus laborieuse et nuit à l'intérêt du propos. De même, une présentation formatée avec un schéma de séance stéréotypé strictement identique pour chacune des leçons, mathématiques et français,

quel que soit le niveau de classe, n'est pas toujours un choix pertinent.
Le plus souvent, l'exposé démarre par une présentation des documents du corpus ; une grande partie des candidats vont ensuite vers une analyse servant de point d'appui à la séance. Certains documents sont survolés voire occultés.
La séance présentée est généralement insérée dans une séquence. Beaucoup de candidats s'appuient sur un canevas de séance d'apprentissage type. La compétence et l'objectif nécessitent parfois d'être clarifiés lors de l'entretien. L'objectif d'apprentissage de la séance à cibler, lorsque celui-ci n'apparaît pas explicitement dans les documents du corpus, peut-être source de difficulté pour certains.
Le rôle de l'enseignant est souvent survolé. Les gestes professionnels de l'enseignant sont peu maîtrisés et sont rarement identifiés. Des postures transmissives ou magistrales sont régulièrement proposées.
La cohérence de l'organisation pédagogique est la plupart du temps satisfaisante, sauf pour la maternelle où les organisations de classe manquent trop souvent de bon sens, ou se limitent à un terme générique (comme « ateliers » en maternelle) sans que l'ensemble de la gestion de la classe soit évoqué. Le format de travail en groupes est proposé de manière assez récurrente, toutefois les enjeux, avantages et inconvénients de cette modalité ne sont pas questionnés.
Lorsque le sujet comporte des travaux d'élèves, les jurys notent quelques difficultés à analyser les productions afin de proposer des hypothèses sur la nature des procédures ou sur le niveau d'acquisition des habiletés convoquées. Il s'agit pour le candidat de comprendre le cheminement des élèves. Lorsqu'il a analysé et hiérarchisé les productions des élèves, cette démarche a garanti la bonne compréhension du sujet.
Les candidats qui se démarquent sont ceux qui parviennent à présenter une séance en articulant leur proposition à des éléments du corpus, à des connaissances théoriques (didactiques), institutionnelles et culturelles et qui se montrent également en capacité de cerner les enjeux en termes d'apprentissage. Ils font également preuve d'une réelle capacité à se projeter dans la classe.

Entretien :
Les candidats se sont souvent montrés ouverts à l'échange et à la controverse professionnelle et ont su témoigner d'une bonne capacité de communication avec le jury. Certains ont engagé une véritable réflexion à partir du questionnement de la commission.
Il importe de préciser que le jury cherche à évaluer la capacité du candidat à cheminer. Ceci nécessite une posture d'écoute et de réflexion essentielle à l'exercice de la mission d'enseignant.
Les candidats ont compris l'importance de la prise en compte de l'erreur dans les processus d'apprentissage.

Pertinence des éléments de différenciation proposés :
Les candidats ont compris les enjeux de la différenciation et s'efforcent d'en proposer des éléments de mise en œuvre. Toutefois, cela reste souvent maladroit et peu en adéquation avec la situation proposée. Les variables didactiques nécessitent d'être mieux maîtrisées afin de pouvoir être judicieusement convoquées. La différenciation se résume fréquemment à la reformulation de la consigne, la quantité de travail, un étayage maladroit, du tutorat voire une proposition de simplification de la tâche ne permettant plus à l'élève de construire la notion de manière active. Le recours à l'externalisation de la différenciation par l'APC est beaucoup trop fréquent, et peu adapté. Par ailleurs, la remédiation est très souvent envisagée avant la différenciation.

Connaissances institutionnelles :
De manière générale, les connaissances relatives aux programmes de l'école élémentaire sont présentes et parfois mises en perspective avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
Les éléments liés aux spécificités de l'école maternelle, présents dans le programme, les notions à enseigner, les repères de progressivité ou les modalités d'apprentissage sont plus rarement convoqués.
La référence aux contenus des guides nationaux et aux repères annuels de progression est à mobiliser.

Connaissances disciplinaires :

Les candidats doivent témoigner de connaissances précises relatives aux savoirs disciplinaires notamment en ce qui concerne l'enseignement de la lecture (le principe alphabétique, le code mais aussi la compréhension), l'enseignement du vocabulaire et l'enseignement du langage oral que ce soit à l'école maternelle ou élémentaire. Les candidats ont un manque de connaissances sur le développement de l'enfant.
Citer les prérequis et préacquis à la connaissance/aux compétences est un incontournable mais peu mobilisé par les candidats.

Recommandations :

- Connaître les compétences prédictives à la réussite scolaire visées par le programme, les domaines et sous-domaines disciplinaires à enseigner, les démarches préconisées dans les guides ministériels référencés sur EDUSCOL.
- Connaître et s'être approprié les concepts qui réfèrent à la didactique disciplinaire comme à la didactique professionnelle.
- Maîtriser les spécificités de l'école maternelle, notamment les modalités d'apprentissage en lien avec le développement du jeune enfant.
- Contextualiser la séance dans la séquence de manière à rendre visible la progressivité.
- Identifier finement les différentes postures des élèves au regard des gestes professionnels mis en œuvre par l'enseignant aux différentes étapes de la démarche d'apprentissage.
- Prendre appui sur l'analyse des obstacles des élèves pour proposer des réajustements et faire une proposition de différenciation.
- Veiller à un registre de langue et une qualité d'expression conformes aux attendus du référentiel métier
- Utiliser un vocabulaire précis et juste, notamment en termes de concepts disciplinaires, didactiques et pédagogiques.

- **Première épreuve d'admission : Leçon de mathématiques**

Caractéristiques du dossier :
Le corpus de documents – deux à trois pages au maximum - peut être des extraits des programmes officiels, des repères annuels de progression ou attendus de fin d'année, des extraits de ressources didactiques ou pédagogiques, un positionnement de la séance dans la séquence, des travaux d'élèves ou des extraits de manuels.
Le sujet est présenté sous la forme d'un libellé court précisant le niveau de classe et le cycle d'enseignement, la période, un objectif d'acquisition en maternelle ou un attendu de fin d'année pour l'élémentaire.
Le candidat doit s'appuyer sur le document élève ou sur la ressource pédagogique pour proposer une situation permettant de construire l'apprentissage visé ou de remédier aux difficultés rencontrées dans la situation proposée en justifiant ses choix didactiques et pédagogiques.

Communication :
Les candidats s'expriment la plupart du temps dans le registre de langue attendu, adapté au contexte du concours. Certains montrent une réelle aisance dans une communication fluide et interagissent avec le jury.
D'autres candidats lisent leur exposé, peuvent être perdus dans leurs notes ou se montrer passifs et sans dynamisme, ce qui nuit à leur présentation.
En moyenne, la durée des exposés est de 10 à 14 minutes, les candidats gèrent mieux leur temps. Un temps d'exposé inférieur à 10 minutes est souvent associé à une prestation de moindre qualité.
L'investissement des candidats dans la préparation de cet oral est apparu à plusieurs reprises : les exposés répondent dans leur grande majorité aux attendus de l'épreuve : description de la situation, identification de la problématique soulevée, proposition d'une ou plusieurs situations d'apprentissages. Cependant, de nombreux candidats décrivent ou paraphrasent les textes et certains, par une mauvaise lecture des titres des documents du corpus et/ou du sujet,

font un hors sujet.
En général, le candidat tient compte du positionnement de la séance dans la séquence. La séance elle- même présente des phases extrêmement codifiées et formatées type séance d'enseignement- apprentissage, ce qui n'est pas toujours adapté au sujet proposé ou ne s'insère pas dans la structure de la séquence.
Les candidats peinent à préciser les termes génériques car ils sont confus (stratégie/démarche, représentation/modélisation, structuration/institutionnalisation…).
Les candidats les plus performants ont présenté une séance réfléchie, aboutie, avec une organisation pédagogique pertinente, une analyse hiérarchisée des productions des élèves et un rôle de l'enseignant(e) défini au préalable pour être au plus près des besoins de chacun des élèves. Cette démarche a garanti une bonne compréhension du sujet et a été un gage de réussite. La référence aux 6 compétences mathématiques et aux principes relatifs à l'approche de l'abstraction à travers le triptyque « Manipuler – Verbaliser – Abstraire » est de plus en plus présente.

Entretien :
Dans l'ensemble, les candidats se sont montrés ouverts à l'échange et à la controverse professionnelle.
Certains ont engagé une véritable réflexion en cheminant avec le jury afin d'ajuster le scénario pédagogique proposé pour l'enrichir et l'étoffer. Par contre, de rares candidats ont eu une posture un peu trop relâchée dans les échanges avec le jury.
Précision : le jury cherche à évaluer la capacité du candidat à cheminer. Ceci nécessite une posture d'écoute et de réflexion essentielle à l'exercice de la mission d'enseignant.

Identification des gestes professionnels :
L'identification des gestes professionnels est la principale difficulté des candidats. La définition de ce qu'il faut enseigner reste trop imprécise la plupart du temps. Le traitement de l'erreur a été pris en compte comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignement pour tous mais l'analyse de cette dernière est rarement exploitée pour en dégager des procédures.
La définition des groupes d'élèves est souvent qualifiée d'homogène ou hétérogène sans sens établi ni objectifs pour l'enseignant.

Identification des démarches et/ou procédures des élèves :
L'analyse des démarches et procédures des élèves est trop peu présente. Cette absence d'analyse pénalise le candidat qui peine à expliciter les phases de mise en commun et d'institutionnalisation. La mise en commun se résume à une correction et à la mise en évidence de la procédure à utiliser.
Les candidats les plus performants ont une bonne connaissance des démarches et procédures tant en maternelle qu'en élémentaire. Ils sont capables d'analyser, de faire des hypothèses sur les procédures des élèves, de les hiérarchiser pour anticiper les ajustements à mener lors de la séance. C'est un levier indispensable pour développer des pistes de mise en œuvre en lien avec la progressivité des apprentissages.

Pertinence des éléments de différenciation proposés :
Les candidats ont en général perçu l'enjeu de la différenciation, mais certains se trouvent en décalage en n'y pensant qu'à la fin de l'exposé et non réfléchie en amont. Il y a eu peu d'anticipation des procédures des élèves. Cette question reste donc complexe et minorée.
Les variables didactiques nécessitent d'être mieux maitrisées afin de pouvoir être judicieusement convoquées pour conserver des objectifs ambitieux communs à tous les élèves.

Connaissances institutionnelles :
Globalement, les programmes sont cités et parfois mis en relation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les guides et documents d'accompagnement sont rarement cités spontanément et souvent méconnus en l'absence de sollicitation du jury. Peu de candidats font référence aux repères annuels de

progression.
Toutes ces connaissances sont cependant indispensables eu égard aux contenus et stratégies d'enseignement à mettre en œuvre. L'enseignement explicite est parfois convoqué dans les mises en œuvre didactiques et pédagogiques ce qui a été grandement apprécié car donnant de la cohérence à la séance.

Connaissances disciplinaires :
Les candidats ont un manque de connaissances didactiques et pédagogiques. Les connaissances sont très parcellaires dans les domaines géométrie, grandeurs et mesures, fractions et nombres décimaux.

Conseils aux candidats

- Exploiter davantage les temps d'observation en classe et cibler l'analyse des procédures des élèves et des gestes professionnels.
- Étudier les programmes, les repères et les guides des 3 cycles que tout enseignant doit utiliser pour préparer sa classe, s'approprier les ressources institutionnelles.
- Avoir des connaissances relatives au développement et aux besoins du jeune enfant.
- Actualiser les connaissances didactiques pour mener une réflexion sur les variables didactiques et sur les paramètres de la différenciation.
- Maîtriser les connaissances mathématiques en rapport avec les contenus à enseigner à l'école primaire. Faire le lien entre la didactique des mathématiques et les contenus à enseigner.
- Mettre en œuvre une veille sur l'actualité pédagogique.
- Bien identifier la progressivité des apprentissages dans le parcours de l'élève.
- S'appuyer sur le déroulement proposé de la séquence pour être dans une réelle progression dans la séance proposée.
- S'appuyer sur les expériences professionnelles et les stages en classe.

En résumé, les points clé de la réussite de l'oral d'admission d'un candidat : un candidat qui mettrait toutes les chances de son côté pour réussir l'oral de la leçon (français et mathématiques) devrait :

- Ne pas manquer de connaissances des programmes, de la didactique des disciplines et des possibilités de mises en œuvre pédagogiques.
- Ne pas oublier qu'exposer, c'est proposer un plan.
- Ne pas oublier de problématiser les sujets afin de dépasser la description - s'appuyer sur les textes institutionnels pour soutenir les propos.
- Ne pas oublier de se renseigner sur les priorités didactiques académiques, de se documenter sur le développement de l'enfant.
- Ne pas oublier de contextualiser la séance : penser le rôle du maître et le travail des élèves.
- Ne pas oublier de penser au statut de l'erreur et à l'évaluation / au garder trace / à la mémoire….
- Ne pas oublier de montrer du bon sens.

Une préparation efficace, le conduirait à :

- Bien lire et analyser les documents proposés pour les intégrer de manière critique dans la séance pédagogique.
- Éviter de rester figé sur une représentation.
- Penser un propos clair et organisé. Exposer de manière structurée, claire et concise.
- S'adapter à la diversité de questions de jury, être à l'aise à l'oral, répondre aux questions du jury avec pertinence, démontrer une capacité à rebondir et à approfondir.

- Avoir une bonne connaissance des programmes en français et en maths pour les 3 cycles, une connaissance approfondie des contenus enseignés et des pratiques didactiques.
- Approfondir les connaissances des textes officiels et des guides EDUSCOL.
- Être capable de se saisir de la controverse et à rester dans l'échange : parler distinctement, regarder le jury, et démontrer une compétence orale adaptée à l'enseignement.
- Montrer son engagement et son énergie.
- S'entraîner sur différents niveaux et domaines d'enseignement.

En résumé, les points rédhibitoires pour la réussite de cette épreuve ont été :

- Un manque de structuration : des propos désorganisés et un manque de clarté dans les propositions pédagogiques.
- Une absence d'utilisation des documents : soit ne pas intégrer tous les documents soit les utiliser de manière superficielle.
- Des connaissances superficielles et fragiles : dans le domaine de la didactique et de la pédagogique, mais également dans la connaissance des contenus enseignés.

• ÉPREUVE ORALE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Conseils généraux aux candidats

De manière générale, les candidats sont bien préparés. Toutefois, certains doivent prendre conscience qu'il s'agit d'un concours. Il ne devrait pas être envisageable de se présenter à l'oral avec pour seule représentation du système éducatif celle de son expérience d'élève.

Pour la communication avec le jury, il faut savoir se mettre en réflexion avant de répondre (pause) pour mobiliser ses connaissances et ses capacités de réflexion de manière précise et pertinente. Répondre avec bon sens et pragmatisme en proposant des situations concrètes plus que de chercher les réponses qui pourraient être attendues par le jury est un élément clé d'une épreuve réussie.

Pour l'entretien, il est conseillé aux candidats de faire des liens avec le système éducatif actuel et son histoire. Il est intéressant d'éclairer les connaissances générales par les observations dans les écoles.
Les candidats doivent se positionner davantage en tant que professeur des écoles en s'appuyant sur des connaissances institutionnelles, pédagogiques et didactiques solides. La maitrise des programmes et du référentiel métier est incontournable. Pour cette épreuve, il est indispensable de connaître les différents types de réunions professionnelles et leurs finalités comme d'identifier des différents dispositifs et leur objectifs (UPE2A, ULIS...).

Pour structurer le propos, une présentation d'un plan clair est appréciée. Le suivre et y revenir régulièrement retient l'attention des auditeurs. Il est important également de veiller au registre de langue, à la qualité d'élocution, à la structuration des propos et à la syntaxe.
Les candidats doivent veiller à respecter les temps impartis des exposés et à ne pas lire leur présentation sans regarder le jury. Il est indispensable de savoir porter sa voix afin d'être audible si besoin mais aussi d'être attentif aux remarques du jury et d'investir les questionnements de manière positive.

Il est demandé aux candidates de réfléchir en amont aux enjeux sociétaux de l'EPS et d'approfondir leurs connaissances du développement moteur de l'enfant. Avoir une connaissance plus précise des aptitudes des élèves en fonction de leur âge aide le candidat à traiter le sujet.

Une présentation préparée en amont favorise la réussite de l'épreuve : trop de candidats improvisent et n'illustrent pas leur projection. Lorsqu'un candidat mobilise un cas pratique, il est attendu qu'il ait su prendre du recul.
Il est attendu du candidat qu'il structure la présentation du parcours en annonçant un plan court. Il s'agit d'insister sur l'identification des compétences acquises dans les expériences précédentes qui sont transférables dans le métier de PE. Il est attendu du candidat qu'il fasse une analyse approfondie des situations, en problématisant. L'analyse est à penser avant de passer aux solutions, les valeurs et/ou principes en cause sont à déterminer précisément.

La connaissance de la réglementation en vigueur et des lois en application à l'école constitue un prérequis attendu. Les dispositifs comme pHARe sont à connaître et évoquer, comme les parcours d'éducation à la santé ou à la citoyenneté, notamment quand ces derniers sont en lien avec le référentiel de compétences du professeur. L'accessibilité des apprentissages avec une prise en compte de la diversité des élèves dès la préparation des séances est un élément à ne pas négliger : elle reste souvent impensée dans la présentation.
Le jury a apprécié le fait que le candidat fasse des propositions en prenant en compte tous les partenaires de l'école. Les expériences acquises ont permis de construire une projection pertinente et réaliste dans le métier.
Les propositions adaptées à l'âge des élèves témoignent de la capacité des candidats à se projeter de façon concrète avec un groupe classe en envisageant concrètement la gestion du groupe dans sa potentielle diversité.
Il est recommandé de lire attentivement le sujet afin de problématiser la situation pour définir un objectif précis et de penser à l'évaluation. La connaissance des champs d'apprentissage et des APSA qui s'y rattachent est indispensable. Il a été également apprécié de proposer des hypothèses quant aux raisons des obstacles à l'accomplissement des activités et de réajuster le propos. La connaissance et l'utilisation de la trame de variance peuvent aider le candidat à traiter efficacement le sujet et répondre aux questions du jury.
Pour la lisibilité, les candidats, dès lors qu'ils proposent des schémas au jury, peuvent se munir de feutres de couleur quand cela est possible. Présenter un schéma de la séance proposée pour sortir de l'implicite est appréciable.
Le traitement de la question de l'inclusion est un attendu important de l'épreuve en EPS. Des croisements entre enseignements peuvent également être envisagés.

- **ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES**

Conseils aux candidats

Durant la phase de préparation au concours : Le niveau minimal requis pour cette épreuve est le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Des grilles d'auto-évaluation et le texte intégral du Cadre sont disponibles au téléchargement sur le site du Conseil de l'Europe. De nombreux sites gratuits en ligne permettent de travailler ses compétences linguistiques en autonomie et même de trouver des partenaires natifs pour des échanges de conversations. Les principaux descripteurs du niveau B2 pour les activités langagières mises en œuvre lors de cette épreuves facultative sont les suivants :

- Capacité à lire avec un grand degré d'autonomie grâce à un vocabulaire de lecture large et actif.
- Capacité à faire un exposé clair et bien structuré sur un sujet complexe, développant et confirmant les points de vue assez longuement à l'aide de points secondaires, de justifications et d'exemples pertinents.
- Capacité à utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité.
- Capacité à communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce que l'on souhaite dire et avec le degré de formalisme adapté à la circonstance.
- Capacité à exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments.
- Capacité à structurer un long exposé de façon à ce que les auditeurs suivent facilement la logique des idées et comprennent l'argumentation générale.

l est attendu des candidats qu'ils se familiarisent, entre autres, avec les documents suivants :

- Programmes des cycles 1, 2 et 3 si possible ceux du cycle 4 pour s'informer sur ce qui est étudié au collège.
- Attendus de fin de cycle 2 et de cycle 3 en langues vivantes téléchargeables sur Éduscol .
- Page spécifique du site Éduscol sur l'évaluation en langues vivantes.
- Guide pour l'enseignement des langues vivantes.
- Exemples de progression au cycle 2 et au cycle 3 disponibles en allemand, anglais, espagnol et italien.

Il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive et de nombreux autres documents sont en consultation sur la page langues vivantes du site Éduscol.
La consultation de manuels scolaires de langues vivantes destinés aux élèves du premier degré est également utile, car les candidats y trouveront des exemples de suggestions de mise en œuvre pédagogique.
La lecture d'articles pédagogiques sur des sites français ou étrangers ouvre des perspectives plus larges sur la question de l'enseignement des langues vivantes à de jeunes élèves et permet de saisir les spécificités de l'enseignement d'une langue étrangère.
Il est aussi conseillé de se documenter sur le développement de l'enfant en lien avec les apprentissages liés aux langues vivantes : sons, phonologie, écoute active, concentration, lien graphie/phonie, etc.
La lecture de la presse des pays de la langue choisie, le visionnage de films, de séries, le suivi de l'actualité sont autant de leviers pour entretenir ou consolider les connaissances culturelles et la compétence interculturelle.
Dans une perspective plus large, il est attendu des candidats qu'ils aient exploré en détail les missions des professeurs des écoles et de leurs devoirs.

Conseils aux candidats

➢ **Au moment de l'épreuve :**

Première partie (10 minutes) :

- **Présentation initiale en langue étrangère :** Cette partie doit être brève, claire et présenter quelques éléments saillants sans entrer dans les détails. Elle présente l'avantage de pouvoir être préparée et travailler à de nombreuses reprises en amont, y compris en s'enregistrant, en se filmant, en se chronométrant et en travaillant avec des natifs pour l'aisance d'expression.
- **Présentation du document support en langue étrangère :** Il est important de ne laisser de côté aucun des éléments du document support et de veiller à en présenter l'ensemble, en faisant en sorte de ne pas se limiter à la simple description. La connaissance des textes institutionnels, des spécificités de l'enseignement DE et EN langue étrangère ainsi que la prise en compte de la dimension culturelle permettront de soutenir le propos et de problématiser les documents pour en dégager l'enjeu. La compréhension fine de chaque document et du lien logique qui les unit constituera un point d'appui pour les choix pédagogiques présentés dans la deuxième partie de l'épreuve.

Deuxième partie (10 minutes) : présentation de la démarche pédagogique en français
La cohérence entre, d'une part, le potentiel pédagogique des documents, et, d'autre part, la façon dont ils sont utilisés pour concevoir la démarche de mise en œuvre doit être claire et rendue perceptible par le jury. L'analyse fine des documents (nature, spécificités stylistiques, obstacles prévisibles et points d'appui pour leur exploitation, dimension culturelle, activité(s) langagière(s) visées, etc.) constitue le point de départ indispensable de la réflexion pédagogique à mener. Les capacités d'analyse s'affinent tout au long de l'année de préparation par une étude régulière de documents. La capacité à dégager les lignes principales du sujet ne peut pas être improvisée le jour de l'épreuve.
La démarche pédagogique doit être conçue en ayant à l'esprit le rôle de l'enseignant, la mise en activité des élèves, les activités langagières visées, les objectifs lexicaux, phonétiques/phonologiques, grammaticaux, syntaxiques et culturels. Il est également nécessaire de réfléchir au statut de l'erreur et aux façons d'y répondre, aux modalités

d'évaluation (diagnostique, formative, sommative), à la place de l'écrit et à la pertinence des traces écrites ou visuelles de toute nature.
Les candidats sont invités à aborder l'approche actionnelle de l'enseignement des LVE et à placer les interactions au centre du processus d'apprentissage.
Enfin, il est important de se souvenir qu'enseigner une langue étrangère par le biais de cette même langue étrangère ne permet pas toujours de transposer sans adaptation les activités proposées pour la construction des apprentissages dans la langue de scolarisation.

Troisième partie (10 minutes) : entretien avec le jury en langue étrangère
Les questions du jury doivent être écoutées avec attention pour en percevoir l'enjeu. S'agit-il d'une demande de clarification, de précision ou d'illustration des propos de la deuxième partie de l'épreuve ? S'agit-il d'une demande de mise en contexte en référence aux programmes ou textes réglementaires ? S'agit-il d'une question de vérification des connaissances ? Quelle qu'en soit la nature, toute question doit être prise en compte et une réponse ou tentative de réponse problématisée doit être fournie, l'important étant surtout de faire la preuve de ses capacités à analyser et à s'interroger de façon efficace. Durant cette partie de l'épreuve, le jury est susceptible d'ouvrir l'échange afin d'approfondir les enjeux culturels de l'enseignement des LVE. Ainsi des questions concernant la culture anglo-saxonne pourront faire jour.
Pour ce qui est de l'ensemble de l'épreuve, une vision claire et informée des missions et des devoirs des enseignants favorise l'adoption d'une posture et d'une communication professionnelle adaptées. Par ailleurs, engagement, énergie et conviction associés aux compétences communicationnelles attendues de futurs personnels enseignants constituent des éléments appréciés lors des échanges avec le jury.